

**Juillet 2024 – n° 27**

**Contacts : 06 31 67 12 67 - 06 31 67 96 04**

**Appel à contributions :** vous voulez nous parler de la mise en place de nouvelles modalités d'organisation du temps de travail dans votre direction ?

D'autres préoccupations professionnelles ?

**Ce Touit est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous :**

[ugict-cgt@rennesmetropole.fr](mailto:ugict-cgt@rennesmetropole.fr) ou [cgt@rennesmetropole.fr](mailto:cgt@rennesmetropole.fr)



## # Garantie maintien de salaire.

Une nouvelle étape franchie avec la signature de l'accord collectif de prévoyance 1er juillet.



Lundi 1er juillet, 3 des 4 organisations syndicales (la CGT / UGICT-CGT, FO et la CFDT) ont signé un accord collectif sur la mise en place d'un contrat collectif de prévoyance obligatoire à compter du 1er janvier 2025. Le syndicat SUD a refusé de signer.

Soyons bien conscients qu'au bout de 3 mois d'arrêt maladie, un agent ne possédant pas de garantie maintien de salaire passe à demi-traitement et ainsi n'aura plus que 50 % de sa rémunération mensuelle dès le 4ème mois.

C'est pourquoi les syndicats CGT et UGICT-CGT sont favorables à la Protection Sociale Complémentaire (PSC) obligatoire avec une participation conséquente de la part de nos employeurs. La Protection Sociale Complémentaire permettra à l'agent de percevoir 90 % de sa rémunération brute totale (régime indiciaire + régime indemnitaire + NBI) à compter du 4ème mois.

### Nos revendications :

Porter la participation employeur à hauteur de 70 % pour les agents dont la rémunération brute (régime indiciaire + régime indemnitaire + NBI) est inférieure 2 250 € au lieu des 1 950 € proposés par l'administration.

Mettre en place une réunion annuelle de revoyure de la participation employeur et d'information sur la gestion du contrat.

Avoir la garantie que cette adhésion obligatoire n'entraîne pas certains de nos collègues dans une précarité financière.

### Retour sur le Comité Social Territorial du 20 juin 2024

La majorité des syndicats s'est prononcée pour la mise en place d'un contrat "garantie maintien de salaire" obligatoire au 1er janvier 2025 avec **un taux de cotisation de 1,75 %** signé avec le groupement conjoint composé de la Société Collecteam et d'Allianz.

Exemples :

- Pour 1 500 € brut – Cotisation mensuelle totale : 26,25 € - Participation employeur (70 %) : 7,88 € mensuels.
- Pour 2 800 € brut – Cotisation mensuelle totale : 49,00 € - Participation employeur (50 %) : 24,50 € mensuels.

Nous avons obtenu la mise en place d'un comité paritaire de pilotage et de suivi a minima annuel, ce qui répond à notre revendication.

### Dès le mois de septembre, votre contrat actuel :

- Vous recevrez un modèle de courrier permettant sa résiliation,
- Vous serez informé de la mise en place d'un numéro d'appel dédié chez le mandataire (Collecteam).

### Dès le mois de janvier 2025, votre nouveau contrat :

- 4ème mois d'arrêt : prise en charge du complément permettant d'obtenir 90 % du traitement brut total (régime indiciaire + régime indemnitaire + NBI),
- Pour les agents avec ayant un revenu ≤ à 1 950 € brut total : participation de l'employeur de 70 % sur la cotisation mensuelle,
- Pour les agents avec ayant un revenu brut > 1 950 € brut total : participation de l'employeur de 50 % sur la cotisation mensuelle,
- Aucune démarche à effectuer auprès de l'organisme de prévoyance,
- Délais de prise en charge 5 jours maximum.

Si vous avez des interrogations sur le passage de votre contrat individuel de garantie maintien de salaire vers le contrat obligatoire proposé par la collectivité, posez-nous vos questions par mail et nous vous apporterons des éléments de réponse.

## # Souvenirs : Tel un fantôme tombé dans l'oubli, voici l'intérieur de l'ancien village de vacances de Lamoura.

Jusqu'en 2014, le CASDEC, grâce au partenariat entre la Ville de Rennes, la Direction des Sports et le Village vacances, proposait des séjours pour les familles d'agents de nos collectivités pendant les vacances d'hiver et d'été. Beaucoup de commentaires de satisfactions étaient renvoyés au CASDEC après des vacances pour toutes et tous grâce aux tarifs adaptés aux tranches de quotient familial.

Fin juillet 2014, le VVL de Lamoura met la clé sous la porte, les derniers vacanciers venus des 12 communes de France s'en vont, surpris par la fermeture. S'ensuivront des années de rebondissements et d'incertitude pour le lieu qui est alors mis en vente.

En 2015, le VVL est vendu aux enchères. La Région Franche-Comté qui s'était positionnée pour 1,5 million d'euros est doublée par une société parisienne Ereig spécialisée dans l'immobilier professionnel. Elle fait l'acquisition du site pour 2,5 millions d'euros et annonce vouloir faire des travaux pour monter en gamme une partie des hébergements. Elle ne règlera pas totalement l'achat de ce village devenu alors VVStar. Les procès s'enchaînent.



Pour aller plus loin :



## # Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et insécurité :

Une suggestion de 50 € brut (pour les agents travaillant dans les secteurs QPV au 1er septembre 2024, versée en fin année avec effet rétroactif).

Après plusieurs mois d'échange et de revendications pour les agents intervenant dans les quartiers (majoritairement techniques intervenant sur le domaine public), nous avons obtenu une sortie de crise. Nous avons alerté sur le manque de considération depuis trop longtemps de certains agents intervenant sur le QPV de la ville. Nous avons signé l'accord pour une sujétion de 50€ brut mensuelle. Cette sujétion n'impacterait pas l'enveloppe consacrée à la revalorisation du RIFSEEP pour 2025-2027.

### Qui sont les agent-es concerné-es ?

Les agents exposés aux incivilités du fait d'interventions sur l'espace public ou d'interactions avec les publics des QPV :

**DJB** pour les équipes 9,11,12,13,17,18,21,24,28,29

**DVPF** pour les équipes 1,4,6,7 + équipes sanitaires, équipes volantes

**DS** agents / des équipements sportifs secteurs (Blosne, Poterie, Brequigny, Cleunay, Gayeulle et Villejean)

**BM** : agents d'accueil et bibliothécaires des bibliothèques (Antipode, CIP Voteaux-Brequigny, Champs Manceaux, Maurepas, Villejean et Triangle)

**CRR** agent d'accueil du Blosne

**DPMDP** agent BAI (Brigade Anti Incivilité)

**DEE** concierges des écoles en QPV.

*Cette liste sans doute incomplète car sur un périmètre excluant de fait des collègues exposés à des situations similaires. Ils seront peut-être frustrés par cette décision et nous le comprenons.*

### D'autres avancées pour les agents exerçant sur les QPV

- Une réponse à notre demande récurrente d'effectifs plus importants afin d'organiser de meilleures conditions le travail dans les quartiers.
- Une intervention en binôme via une note de service dans les secteurs les plus exposés qui doit être mise en place.

### Rappelons la position de la CGT par rapport aux versements de primes catégorielles

Celle-ci ne comptent pas pour le calcul de la retraite. Le dispositif catégoriel engendre des inégalités dans la reconnaissance et la cohésion des équipes et va à l'encontre de l'intérêt général de la Fonction publique. Les primes ne constituent pas une réponse pérenne à la perte du pouvoir d'achat. Cependant étant vos représentants, nous avons signé cet accord dans l'intérêt des agents concernés.



## # Revoyure du RifSeep : point d'étape

Le RIFSEEP, ou régime indemnitaire, est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique territoriale. Il tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents. Son architecture poursuit sa mue, dans le cadre de l'accord de méthode signé par la majorité des organisations syndicales siégeant au Comité Social Territorial.

Malgré les revendications de la CGT et de l'UGICT-CGT visant à voir disparaître les parcours 1 pour les catégories A et C, nos collectivités maintiennent le schéma existant privilégiant le métier et le taux d'encadrement au détriment du grade (acquis des Statuts de 1984).

**Revalorisation de l'IFSE socle de 30 euros brut mensuels en moyenne.** Mais l'arbitrage reste à officialiser selon les catégories. Nous attendons toujours des chiffres promis de réunion en réunion...

**Évolution de l'IFSE Tutorat**, en dehors du cadre de la NBI, devrait permettre l'octroi d'une indemnité à hauteur de 60 euros aux agents accompagnants, par exemple les statuts précaire type CUI, les agents en parcours de reconversion.

Création, à l'intérieur de l'IFSE Tutorat d'une indemnité "formation" (interne à la collectivité), suivant certaines conditions restant à définir (être formateur, sur une liste du service formation, ...), à hauteur de 60 euros brut par journée de formation (pour une 1/2 journée de formation = 30 euros brut) mais limités à 10 journées /an. Peut-être versée sous la forme d'un Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Une réflexion est également lancée sur la création d'une Une IFSE encadrement pour la gestion d'équipe de 20 agents et plus.

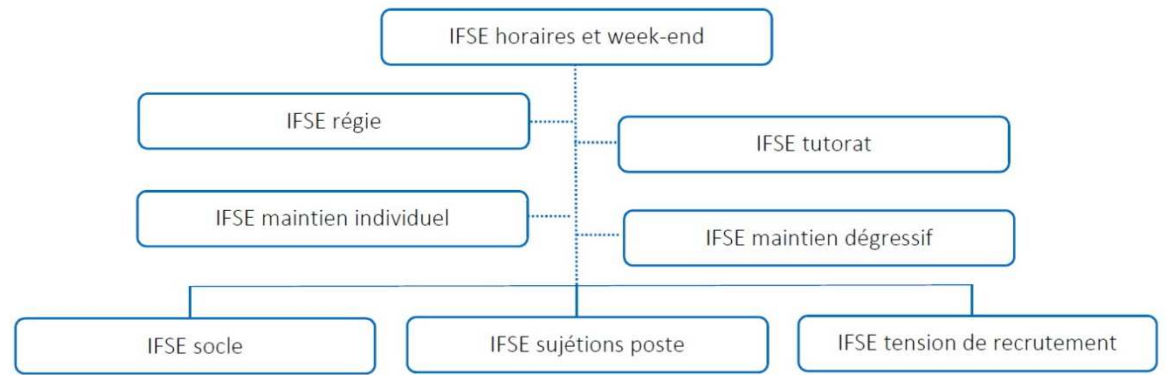
**Prochain élément d'information et d'échanges le 3/09/2024**, avec l'espoir, pour la CGT et l'UGICT-CGT, d'avoir enfin des éléments chiffrés sur lesquels avancer.

De plus, les contrats précaires de type contractuel sur emploi permanent devraient être budgétisés en 09/2024 et hors enveloppe globale (2 140 000 euros)

La CGT et l'UGICT-CGT tiennent à rappeler que ces primes ont un caractère aléatoire et les rendent ainsi injustes voire discriminantes, en particulier pour les femmes, et ne comptent pas pour le calcul de la retraite.

La CGT et l'UGICT-CGT rappellent que l'intégration de ces primes dans le traitement brut serait un signe encourageant pour tous les fonctionnaires territoriaux qui ont à cœur de bien faire leur travail pour l'intérêt général. <https://intranet.si.rennes.fr/actus/deja-parues/toutes-les-actus/lire-lactualite/revalorisation-du-rifseep-point-detape>

## Architecture du RIFSEEP (2024)



## #Statuts : Liberté d'expression au regard de l'obligation de réserve.



Pour apprécier les droits et obligations des agents publics, il est utile de faire quelques rappels afin d'éviter toute confusion et tentative de la hiérarchie pour restreindre le droit des agents publics à s'exprimer et à manifester.



Pour aller plus loin :

## #CST du 4 juillet 2024

Via le lien suivant : <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/07/cst-du-4-juillet> ou le QR Code suivant :

Vous allez accéder à l'ordre du jour, nos interventions et le relevé des avis donnés point par point.

Si vous souhaitez d'autres renseignements, les dossiers fournis aux organisations syndicales, notre ressenti, les éventuelles réponses à nos questions, ... venez vers-nous par mail via :

[ugict-cgt@rennesmetropole.fr](mailto:ugict-cgt@rennesmetropole.fr) ou [cgt@rennesmetropole.fr](mailto:cgt@rennesmetropole.fr)



## # La F3SCT (formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail).

Vos membres de la F3SCT ont réagi à la lecture du rapport/bilan 2023 du service Santé au Travail (SST). Celui-ci est en effet très éclairant sur les besoins de notre collectivité pour améliorer la médecine préventive et les conditions de travail des agents.

Nous nous associons à l'alerte du SST (Service Santé au Travail) s'agissant d'améliorer la confidentialité des visites dans le cadre du projet de futurs locaux de la DRH, les infirmières soulignent des espaces de travail de plus en plus restreint et la tendance aux bureaux partagés. L'optimisation des locaux de nos collectivités ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des agents et du respect de la confidentialité des consultations.

Le SST indique la difficulté à fournir des données chiffrées sur les maladies professionnelles et de l'accidentologie de la collectivité en l'absence d'intégration des données entre le logiciel de médecine et le logiciel de RH. Ce lien entre les 2 outils informatiques est un chantier très attendu pour soulager les assistantes administratives notamment.

Il est constaté également un manque d'effectif dans certains services, en lien avec des difficultés de recrutement et des absences qui engendrent de la fatigue physique et/ou psychologique voire un épuisement professionnel.

Le SST signale également que les directions les plus sollicitantes (DEE/DPE/DPAG) sont celles qui ne possèdent pas d'assistant de prévention et rappelle que la mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) serait aussi un outil pratique au quotidien dans les échanges avec les responsables. Pour ce faire, nous attendons la présentation de l'actualisation du DUERP prévu pour le 8 novembre prochain.

## #Adhésion

La CGT est la première force syndicale depuis plus d'un siècle et la première organisation dans la Fonction publique territoriale.

Elle a démontré sa capacité à porter les aspirations et les attentes des salarié.e.s ou des agent.e.s de toutes les catégories à partir de leurs revendications.

Pour la CGT, les revendications se construisent avec les agent.e.s ou les salarié.e.s à partir des besoins collectifs et individuels exprimés.

L'action est portée avec vous toutes et tous.

Nous avons besoin de chacune et chacun pour une CGT plus forte et plus efficace.

Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nous réussirons à faire valoir plus largement nos revendications.

Voici donc, en quelques mots, les raisons qui vous conduiront à rejoindre notre syndicat afin d'en faire le vôtre.

**QUAND VOUS ADHÉREZ À LA CGT, C'EST VOUS QUI LA FAITE**



## #À lire

À qui profite l'exil ? Le business des frontières fermées.



Éd. Delcourt - Jeff Pourquoié et Taina Tervonen (2023)

À qui profite l'exil ? Le titre de ce roman graphique (BD) dit tout : au fil des pages, le lecteur part à rebours de l'Europe vers l'Afrique, pour explorer les ressorts de ces voyages qui font tant de morts, coûtent si cher aux migrants, et servent toute une série d'intérêts (trafiquants, industriels de la défense, employeurs européens...). Avec la montée de l'extrême droite en Europe, une excellente analyse macro-économique avec quelques planches sur la CGT défendant les sans-papiers. Ouvrage à partager ou à offrir aux lecteurs dès l'adolescence.

Une belle grève de Femmes.

Récit de la longue grève victorieuse des ouvrières des usines des sardines de Douarnenez en 1924, une lutte féminine d'ampleur qui a laissé de fortes traces dans la mémoire bretonne. Les « Penn sardin » auraient dû perdre. La pauvreté leur commandait de reprendre le travail. Après plus de six semaines de lutte à battre le pavé en sabots, elles ont pourtant gagné.



Paris : Libertalia, 2023, 163 p.

## #Dernières minutes

Pendant la durée des travaux de transformation du centre commercial Torigné en cité artisanale, les syndicats UGICT-CGT et CGT vous accueillent au 6 rue Louis POSTEL – 3ème étage – bureaux 3 – A – 27 – 36 et 36bis.

Pour autant, nos coordonnés téléphoniques ne changent pas.

Le Directeur des Ressources Humaines va quitter ses fonctions, le 1er septembre, suite à sa demande de détachement au ministère de la défense.

L'UGICT-CGT et la CGT souhaitent que son ou sa remplaçant-e respecte la ligne éditoriale tenue par le DGA du Pôle ressources évoquée dans l'émission du "Téléphone Sonne" de France-Inter. À retrouver via le lien suivant :

[Fonctions publiques : Une nouvelle réforme, pour quoi faire ? | France Inter \(radiofrance.fr\)](https://www.franceinter.fr/actualites/fonctions-publiques-une-nouvelle-reforme-pour-quoi-faire)



## # Interview d'un ETAPS (Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives)

### Peux-tu nous décrire ton métier s'il te plaît ?

- La première mission est de proposer des cours d'EPS (éducation Physique et Sportive) conventionnés avec l'éducation nationale. Cela nous conduit à intervenir dans les écoles, surtout sur le secteur REP+\*
- Nous intervenons aussi sur le temps extra-scolaire. Nous ouvrons les gymnases aux adolescents de 10 à 14 ans à partir de 17 heures avec une large proposition d'activités.
- Nous animons d'autre part des ateliers périscolaires en lien avec la DEE. En ce moment j'organise sur le temps du midi en inter-classes des futsals (foot en salle), mais cela peut être du basket ou une initiation au roller ou autres.
- Le mercredi après-midi à l'école municipale du sport, chaque éducateur propose une initiation à une activité sportive : sports collectifs et multisport mais aussi individuels comme le tennis, l'athlétisme, le sport d'opposition etc... Le jeune de l'école primaire ou de niveau 6ème découvre une activité sur une année avec un tarif préférentiel avant d'intégrer un club si l'activité lui convient.
- Pendant les petites vacances nous organisons aussi des stages gratuits d'une semaine en proposant un maximum d'activités.
- Au cours des 2 mois d'été, nous accueillons dans un village sportif un public de 8 à 80 ans.
- Une autre mission est le travail de partenariat avec les structures du quartier.
- En dehors du face à face pédagogique, il y a aussi un temps de préparation des séances, de bilans et d'installation et de désinstallation du matériel.



Il faut savoir que certains collègues parmi nous sont mixtes. C'est-à-dire qu'étant maître nageurs, ils occupent un mi-temps terrestre et un mi-temps en piscine.

### Quelles sont tes conditions de travail ?

L'éducateur EPS travaille en solo ou en équipe. Selon les activités, il peut être accompagné d'un instituteur, d'un animateur périscolaire ou d'un autre éducateur EPS. Les journées se déroulent de 8h30 à 18h30 à l'intérieur ou à l'extérieur, selon la météo. Nous travaillons occasionnellement le soir et les week-end. Par exemple dernièrement pour le passage de la flamme olympique et la journée nationale olympique.

### Depuis combien de temps exerces-tu ce métier ?

Après un double cursus (licence STAPS\* et le brevet d'état d'entraîneur de football) je suis entré à la ville de Rennes en 2001, cela va faire 23 ans.

### Quelles qualités faut-il avoir pour exercer ce métier ?

De la rigueur, de l'organisation mais aussi le goût du contact, de l'écoute, de la pédagogie. On doit avoir envie, mais aussi montrer l'exemple et surtout être le plus juste possible.

### Quelles sont tes principales satisfactions ?

Voir les enfants s'amuser, apprendre, découvrir de nouvelles activités dans le respect des autres et des règles de vie. À travers le sport, certains en difficulté à l'école s'épanouissent, s'ouvrent aux autres et réussissent.

### As-tu de belles anecdotes ?

Quand je me balade en ville, je suis souvent interpellé par des jeunes qui ont grandi après quelques années. Il m'arrive même de recevoir des faire-part de mariage et de naissance. Je vis également de jolis moments lorsque j'accompagne un jeune amateur dans un club. Pour moi c'est mission accomplie.

### Selon toi quelles sont les contraintes de ta profession ?

Il y a les horaires parfois décalés. Il y a aussi une lourde logistique de transport et de stockage du matériel pédagogique, un manque de moyens (par exemple on utilise des vélos de premier prix qui vont vite se détériorer), un défaut d'espace de stockage, de bureau et de salle de réunion. Outre ces problèmes matériels, nous éprouvons un manque de reconnaissance dans la vie de tous les jours. À un maçon, on ne va pas lui dire comment faire, alors que dans le sport tout le monde donne son avis !

\*REP+(réseaux d'éducation prioritaire) qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire

\*STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) – Licence (Bac+3)

## # La démocratie et la République ont gagné !

### France-dossier. « La pression populaire doit continuer ».

Entretien avec Sophie Binet conduit par Amandine Cailhol et Frantz Durutz

La secrétaire générale de la CGT salue la victoire du Nouveau Front populaire aux législatives et prévient que, quel que soit le prochain gouvernement, son syndicat « ne compte pas ranger les drapeaux ». Selon elle, « une mobilisation sociale est nécessaire » à la rentrée.

Les mesures les plus urgentes à prendre

- D'abord l'abrogation de la réforme des retraites...

- La deuxième urgence l'augmentation des salaires "car quasiment la moitié de la population qui ne peut plus vivre dignement de son travail"...

- Troisième urgence, les services publics. "Le gouvernement devra préparer le budget 2025. Il y a besoin d'un plan d'urgence pour nos hôpitaux, nos Ehpad. L'enseignement supérieur et la recherche, la justice, c'est la cata aussi. Les 60 milliards d'euros de cadeaux par an pour les plus grandes entreprises et les plus riches peuvent être remobilisés là"...

Pour aller plus loin :

<https://alencontre.org/europe/france/france-dossier-la-pression-populaire-doit-continuer.html>



Sophie BINET

### La démocratie et la République ont gagné ! Les exigences sociales doivent être entendues !

La mobilisation citoyenne a déjoué le scénario catastrophe d'Emmanuel Macron qui, par sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale, a créé le chaos et déroulé le tapis rouge au Rassemblement National. Une large majorité d'électeurs et d'électrices ont clairement exprimé leur refus de donner les clés du pays à l'Extrême droite. Le Nouveau Front Populaire, porteur d'un programme prévoyant notamment l'augmentation des salaires et des pensions, l'abrogation de la réforme des retraites et l'investissement dans nos services publics, est arrivé en tête... La CGT alerte. Les exigences sociales doivent être entendues !...

Pour aller plus loin :

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2024/07/la-democratie-et-le-republique-ont-gagne/>

